

Fiche produit

Adhésif AD-532+

Adhesive-Adhésif
AD-532 +



Adhésif à base d'uréthane

■ USAGE

- Commercial et résidentiel
- Pour l'encollage de la membrane acoustique ou du bois d'ingénierie sur du béton ou sur une surface de bois (contreplaqué ou OSB) et pour l'encollage du bois d'ingénierie sur la membrane.

■ CARACTÉRISTIQUES

- Adhésif 100 % uréthane, à prise rapide et durcissant à l'humidité
- Sans solvant ajouté et sans eau
- Pratiquement inodore
- Faible teneur en COV (15 g/L)
- Plus léger que la plupart des adhésifs uréthanes

■ ATOUTS MÉCANIQUES

- Facile à appliquer
- Excellente prise initiale pour maintenir les planches en place pendant l'installation
- Grande force mécanique

■ POLYVALENCE

- Approuvé pour l'utilisation avec du parquet préfini ou non fini, des planches de stratifié, du bois imprégné d'acrylique, du liège et tous les formats de revêtement de bois d'ingénierie préfini ou non fini
- Peut être utilisé lors de conditions d'humidité élevées du sous-plancher jusqu'à 5,44 kg (12 lb) de TEVE et 95% d'humidité relative lorsqu'une méthode d'installation et des configurations d'encoches de truelle précises sont employées.
- Peut être utilisé en conjonction avec un système radiant de tout type

■ CRÉDIBILITÉ

- Répond aux exigences manufacturières les plus sévères
- Contribue à l'obtention de crédits LEED®

Fiche synthèse LEED®

Adhésif AD-532+

Adhésif : AD-532+

Sommaire de contribution à LEED® Canada-NC 2009

LEED® Canada-NC 2009

Description de la contribution

Matériaux et Ressources (MR)

MR crédit 5 – Matériaux régionaux

Exigences du crédit

Utiliser des matériaux ou des produits de construction qui ont été **extraits, recueillis, récupérés et traités** dans un rayon de **800 km (2 400 km)** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) du **site de fabrication finale**.

Démontrer que le **site de fabrication finale** de ces produits est situé dans un rayon de **800 km (2 400 km)** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) du **chantier de construction**.

Si seule une fraction d'un produit ou d'un matériau est extraite, recueillie, récupérée, traitée et fabriquée localement, seul le pourcentage (par poids) de ce produit doit être pris en compte pour établir la valeur régionale. Le pourcentage minimum de matériaux régionaux est de **20%** (1 point) ou **30%** (2 points).

MR crédit 6 – Matériaux rapidement renouvelables

Exigences du crédit

Utiliser des matériaux et des produits de construction renouvelables rapidement (fait de plantes qui sont typiquement récoltées au maximum tous les dix ans) pour **2,5%** de la valeur totale de tous les produits et matériaux de construction utilisés dans le projet.

Ne contribue pas

Commentaires

L'adhésif **AD-532+** de **AcoustiTECH** est un adhésif à base d'uréthane conçu pour l'encollage des planchers de bois d'ingénierie et des membranes thermo-acoustiques d'Acousti-Tech^{MC}.

L'adhésif **AD-532+** de **AcoustiTECH** ne permet pas de contribuer à ce crédit puisqu'aucune des composantes entrant dans sa composition ne sont extraites, recueillies, récupérées et traitées à moins de **800 km** par camion ou **2 400 km** par train ou par bateau du lieu de fabrication finale. De plus, les adhésifs sont négligeables, voir même parfois exclus des calculs du crédit MR 5.

Le calcul de ce pourcentage a été effectué en considérant les exigences du crédit **MR 5** et la conformité du rayon à respecter en fonction des moyens de transport utilisés.

Le lieu de fabrication finale de l'adhésif **AD-532+** est à Garland, TX (**75041**).

La provenance des principales composantes ainsi que le mode de transport utilisé devront être validés pour chaque projet.

*Toutes les données relatives aux composantes matériaux régionaux ont été répertoriées et validées par une tierce partie – **Vertima Inc.***

1 à 2 points

Commentaires

L'adhésif **AD-532+** de **AcoustiTECH** permet de contribuer à ce crédit puisque **10,8%** des composantes entrant dans sa composition sont considérées comme des matériaux rapidement renouvelables (typiquement récoltés au maximum tous les dix ans).

*Toutes les données relatives aux composantes matériaux rapidement renouvelables ont été répertoriées et validées par une tierce partie – **Vertima Inc.***

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du fabricant et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur.

Qualité des Environnements Intérieurs (QEI)

QEI crédit 3.2 – Plan de gestion de la QAI : avant l'occupation

Exigences du crédit

Élaborer un plan de gestion de la **QAI** et le mettre en œuvre après l'installation de tous les produits de revêtement et après le nettoyage complet du bâtiment avant l'occupation :

Option 2: Analyse de l'air

Une fois la construction achevée et **avant l'occupation du bâtiment**, réaliser des analyses de la QAI pour recueillir des données de base, en utilisant les protocoles d'analyse conformes au « Compendium of Methods for the Determination of Air Pollutants in Indoor Air » de l'Environmental Agency (EPA) des États-Unis et conformes aux détails additionnels fournis dans le guide de référence LEED® Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables.

QEI crédit 4.1 – Matériaux à faibles émissions : Adhésifs et produits d'étanchéité

Exigences du crédit

La teneur en **COV** des adhésifs, des produits d'étanchéité et des apprêts pour produits d'étanchéité utilisés doit être moindre que les limites actuelles de COV du règlement no 1168 du **South Coast Air Quality Management District (SCAQMD)**.

Priorité Régionale (PR)

PR crédit 2 – Priorité régionale

Exigences du crédit

Un maximum de 3 points peut être proposé en vertu de ce crédit qui a pour objet de permettre l'ajout de points pour récompenser la prise en compte d'une **OU** de plusieurs questions qui revêtent une importance environnementale régionale additionnelle.

Pour obtenir le crédit Priorité régionale, le demandeur doit indiquer les crédits LEED® qui ont une importance environnementale régionale additionnelle. **Le projet doit obtenir le crédit de base et ensuite proposer ce crédit comme crédit de priorité régionale.**

1 point

Commentaires

L'adhésif **AD-532+** peut contribuer indirectement à l'atteinte de ce crédit et s'avérer favorable aux projets sélectionnant l'**option 2** du crédit **QEI 3.2**: analyse de l'air **avant l'occupation du bâtiment**.

La compagnie **AcoustiTECH** démontre un intérêt marqué pour le développement et la sélection de produits plus respectueux de l'environnement. En effet, les adhésifs de **AcoustiTECH** sont sans danger pour l'environnement et la santé des occupants et ont une faible teneur en COV, ce qui favorise une meilleure qualité de l'air intérieur (**QAI**).

1 point

Commentaires

L'adhésif **AD-532+** est conforme aux limites de **COV** déterminées dans la **SCAQMD no 1168**.

L'adhésif **AD-532+** présente une teneur en **COV** de **15 g/L** et peut donc contribuer à l'atteinte de ce crédit.

1 à 3 points

Commentaires

Se référer à la section avantages et aspects à considérer du crédit proposé comme crédit de priorité régionale.

Pour une liste des crédits applicables se référer au site du Conseil du Bâtiment durable du Canada (CBDCa) à www.cagbc.org, à la section des outils LEED® pour les systèmes d'évaluation LEED® Canada pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes 2009 et LEED® Canada pour le noyau et l'enveloppe 2009.

TOTAL

L'adhésif AD-532+ peut contribuer à l'atteinte de cinq (5) points pour un projet LEED® Canada-NC 2009

* Il est important de considérer que le total de points identifié reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du fabricant et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur.

DESCRIPTION

AD-532+ est un adhésif ultra léger de haute performance durcissant à l'humidité, 100 % uréthane, sans solvant et faible en COV. Il est conçu pour l'encollage des planchers de bois d'ingénierie et des membranes acoustiques d'AcoustiTECH^{MC}. AD-532+ peut également être utilisé lors de conditions d'humidité élevées du sous-plancher jusqu'à 5,44 kg (12 lb) de TEVE et 95% d'humidité relative lorsqu'une méthode d'installation et des configurations d'encoches de truelle précises sont employées. AD-532+ est 33 % plus léger que la plupart des adhésifs uréthane et l'application à la truelle est plus facile que jamais et sans affaissement des stries. Il procure un pouvoir piégeant rapide, une excellente force d'adhérence finale et un pouvoir couvrant élevé.

ENDROITS D'UTILISATION

- **Résidentielles à l'intérieur:** appartements locatifs, condominiums et maisons
- **Commerciales à l'intérieur:** immeubles de bureaux, chambres d'hôtels et corridors et salles à manger de restaurants
- **Commerciales pour usage intense, à l'intérieur:** halls d'entrée d'hôtels, centres de congrès, aéroports et grands magasins
- **Institutionnelles à l'intérieur:** hôpitaux, écoles, universités, bibliothèques et édifices gouvernementaux

SUPPORTS APPROPRIÉS

- Contreplaqué de type extérieur, groupe 1 et catégorie CC ou OSB
- Autres sous-finitions de bois approuvées (selon les recommandations du fabricant)
- Béton et terrazzo de ciment adéquatement préparés*
- Carreaux de céramique existants adéquatement préparés*
- Sous-finitions cimentaires autolissantes et composés de ragréage*
- Sous-finitions à base de gypse adéquatement préparées et apprêtées qui satisfont aux exigences de la norme ASTM F2419 pour la résistance à la compression**
- Systèmes de supports chauffants adéquatement installés

* Consulter le service technique de AcoustiTECH pour obtenir les recommandations relatives à l'installation sur d'autres supports et dans des conditions non décrites.

** Consulter le service technique AcoustiTECH pour connaître l'apprêt qui est recommandé d'appliquer avant de procéder à ce type d'installation sur substrat de gypse.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Tous les supports doivent être structurellement sains, secs, solide et stables.
- Les supports doivent être propres et exempts de poussière, saleté, huile, graisse, peinture, agents de mûrissement, scellants pour béton, revêtements de surface ou particules qui se détachent, vieux résidus d'adhésif et de toute substance ou condition susceptible d'empêcher ou de réduire l'adhérence.
- Les supports doivent être plats dans une tolérance sur le plan de 4,5 mm sur 3 mètres (3/16" sur 10 pi). Se référer aux directives du fabricant du revêtement de bois.
- Le béton, les sous-finitions et les produits de ragréage cimentaires doivent être entièrement mûris et exempts de problèmes de pression hydrostatique ou d'humidité.
- Employer un humidimètre pour vérifier l'humidité relative du revêtement de bois, de la surface du support et de la superficie intégrale du chantier. (ASTM F2170) (Suivre les directives du fabricant du revêtement de sol).

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Type de polymère	Polyuréthane
Pourcentage de solides	100 %
COV	15 g/L
Application à la truelle	Facile
Pourcentage de transfert requis	95 %
Temps d'affichage	Peut varier selon les conditions environnantes (taux d'humidité et température)
Température d'application	10 °C - 32 °C (50 °F - 90 °F)
Temps de séchage	24 heures (temps de durcissement)
Point d'éclair	> 93 °C (200 °F)
Odeur	Faible
Densité	1,25 g par mL (10,5 lb par gal.US)
Viscosité	131 000 cps
Consistance	Pâte lisse
Couleur	Tan pâle
Facteur R	0,439
Durée de conservation	12 mois dans l'emballage original scellé à 23 °C (73 °F)
Stabilité au gel	Craint le gel*
Conditions d'entreposage	10 °C - 32 °C (50 °F - 90 °F)
Éviter la circulation	12 heures pour la circulation légère, 24 heures pour la circulation intense
Format	15,1 L (4 US gal.)

* Protéger les contenants contre le gel pendant le transport et l'entreposage. Entreposer dans un endroit chauffé sur le chantier et livrer tous les matériaux au moins 24 heures avant le début des travaux.

- En cas d'incertitude, faire un test d'adhérence.

RESTRICTIONS

- Ne pas installer sur des supports contenant de l'amiante.
- Pour les installations intérieures seulement.
- Non recommandé pour les revêtements conçus seulement pour les installations clouées.
- Ne pas appliquer sur des résidus d'adhésif ni sur des résidus de colle noire ou par-dessus des tuiles de vinyle composé (TVC).
- Ne pas appliquer lorsque le TEVE excède 2,27 kg par 92,9 m² (5 lb par 1 000 pi²) par 24 heures, selon le test au chlorure de calcium anhydre (ASTM F1869), à moins que le produit soit appliqué à l'aide d'une méthode de contrôle de l'humidité et selon les recommandations en matière de truelle formulées dans la section "Application" ci-dessous. Ne pas employer cette méthode si le TEVE excède 5,44 kg par 92,9 m² (12 lb par 1 000 pi²) par 24 heures.
- Ne pas installer lorsque l'humidité relative des dalles de béton est supérieure à 80 % (selon ASTM F2170), à moins que le produit soit appliqué à l'aide d'une méthode de contrôle de l'humidité et selon les recommandations en matière de truelle formulées dans la section "Application" ci-dessous. Ne pas

- employer cette méthode si l'humidité relative excède 95%.
- Utiliser seulement lorsque la température du support se situe entre 10 °C et 32 °C (50 °F et 90 °F) et l'humidité relative ambiante se situe entre 20 et 80 %.
 - Ne pas utiliser avec du liège avec endos de vinyle ni du plancher de bambou solide.
 - Ne pas installer de plancher de bois franc solide sur des revêtements de sol résilients.

MÉLANGE

Prêt à l'emploi, aucun mélange nécessaire

Remarque : Choisir tout l'équipement de sécurité approprié avant l'utilisation. Pour plus de renseignements, consultez la fiche de données de sécurité (FDS) sur le site acousti-tech.com ou téléphonez au service technique au 1-888-838-4449.

APPLICATION

MÉTHODE D'ENCOLLAGE DIRECT

1. Lire toutes les directives attentivement avant de procéder à l'installation.
 2. Choisir la truelle à encoches appropriée (voir la section « Pouvoir couvrant »).
 3. Étendre l'adhésif uniformément sur le support, en maintenant la truelle dans un angle de 45° avec la surface.
 4. Appliquer seulement la quantité qui peut être recouverte en 45 minutes.
 5. Installer le revêtement ou la membrane AcoustiTECH en respectant les recommandations du fabricant.
 6. Vérifier périodiquement que le transfert d'adhésif à l'endos se fait bien en soulevant le revêtement ou la membrane (minimum 95 % de la surface).
 7. Passer un rouleau de 75 à 100 lb (34 à 45 kg) sur toute la longueur et la largeur de la surface du plancher, à moins d'avis contraire du fabricant du revêtement de bois ou de membrane.
 8. L'installation du revêtement de sol peut se faire immédiatement après la pose de la membrane.
9. Protéger l'installation de la circulation légère pendant au moins 12 heures et de la circulation intense au moins 24 heures.

MÉTHODE DE CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ

1. Lire toutes les directives attentivement avant de procéder à l'installation.
2. Choisir la truelle à encoches appropriée, identifiée comme étant convenable à une utilisation dans des conditions d'humidité élevées (voir la section « Pouvoir couvrant »).
3. À l'aide du côté plat de la truelle, maître de l'adhésif sur toute la surface du sous-plancher pour assurer une couverture de 100 %.
4. À l'aide du côté dentelé de la truelle, étendre uniformément l'adhésif avec constance sur le sous-plancher. Maintenir la truelle à un angle de 45 degrés par rapport au sous-plancher et maintenir les stries de truelle perpendiculaires à la direction du panneau ou de la planche.
6. Vérifier régulièrement que l'adhésif recouvre le sous-plancher d'une couche monolithique afin d'assurer une couverture de 100 % et qu'il se transfère au dos de la membrane AcoustiTECH ou du revêtement de sol en bois. La couverture de 100 % est obligatoire pour l'applicabilité de la garantie de contrôle de l'humidité.
6. Appliquer seulement la quantité qui peut être recouverte en

45 minutes.

7. Installer le revêtement de sol en bois en stricte conformité avec les directives écrites du fabricant de revêtement.
9. Protéger l'installation de la circulation légère pendant au moins 12 heures et de la circulation intense au moins 24 heures.

NETTOYAGE

Nettoyer immédiatement les surfaces recouvertes d'adhésif avec de l'eau chaude ou les lingettes nettoyantes pour adhésifs AD-Remover lorsque frais et avec les lingettes nettoyantes pour adhésifs AD-Remover une fois durci.

ENTREPOSAGE

Garder le contenant hermétiquement fermé entre les usages. Entreposer dans un endroit frais et sec. Protéger du gel. Entreposer ce produit dans un endroit sec et chauffé sur le chantier pendant au moins 24 heures avant son utilisation. En cas de gel, retourner la chaudière de haut en bas et le laisser se tempérer au minimum 24 heures à une température ambiante d'environ 20 °C (70 °F).

MISES EN GARDE ET PREMIERS SOINS

PROCÉDURE DE MANIPULATION

Porter des lunettes de sécurité et des gants imperméables.

PREMIERS SOINS – YEUX

Rincer à l'eau fraîche pendant 15 minutes.

PEAU

Laver à l'eau savonneuse.

INGESTION

Non toxique. Ne pas faire vomir. Si les problèmes persistent, appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX

Pour tout problème chimique, déversement, fuite, exposition ou accident, contacter - JOUR ET NUIT -

AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS: CANUTECH (613) 996-6666

AVIS DE RESPONSABILITÉ

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. TOUTE RÉCLAMATION EST RÉPUTÉE ABANDONNÉE SAUF SI UN AVIS ÉCRIT NOUS EST PARVENU DANS LES QUINZE (15) JOURS SUIVANT LA DÉCOUVERTE DE LA DÉFECTUOSITÉ OU LA DATE À LAQUELLE LADITE DÉFECTUOSITÉ AURAIT RAISONNABLEMENT PU ÊTRE DÉCOUVERTE.

TRUELLES SUGGÉRÉES - POUVOIR COUVRANT*

Adhésifs		Coller le bois à la membrane ou au substrat				Recouvrement de plancher		Coller les membranes AcoustiTECH				
Type	Format du contenant	Truelle	Forme	Couverture min. sur membrane		Couverture min. sur contreplaqué/béton		Type de plancher de bois Épaisseur et largeur maximum	Truelle	Forme	Couverture min. sur contreplaqué/béton	
				pi ² /gal	pi ² /cont.	pi ² /gal	pi ² /cont.				pi ² /gal	pi ² /cont.
Adhesive·Adhésif AD-532+	15,1 L / 4 gal	1/8" x 1/8" x 1/8"		45-55	180-220	55-70	220-280	Jusqu'à 10 cm de largeur et 1,22 m de longueur	1/8" x 1/8" x 1/8"		55-70	220-280
		5/32" x 3/16"		40-50	160-200	45-55	180-220	Jusqu'à 15 cm de largeur et 2,13 m de longueur				
		1/8" x 1/4" x 1/4"		35-45	140-180	40-50	160-200	Toutes largeurs et jusqu'à 2,74 m de longueur				

Notes :

- Le débit en pi²/gal est le débit minimum requis pour obtenir la capacité de retenue recommandé de l'assemblage. Lors de l'utilisation d'un débit plus grand, assurez-vous de ne pas souiller les planchers avec de l'adhésif qui aurait fuit.
- Truelle: Profondeur de l'encoche x Largeur de l'encoche à la base x Fréquence (distance entre les encoches).

Dans le cas d'un doute quant au choix de l'adhésif ou de la truelle, n'hésitez pas à contacter notre Service à la clientèle au 1 888 838-4449 ou par courriel au service@acousti-tech.com. Il est possible qu'une version mise à jour de ce document soit disponible au acousti-tech.com. En cas de disparité, ce dernier a toujours priorité.